78e ANNEE. No 83 — Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande — LE NUMERO : 5 CENTIMES — Lundi et mardi, 10 et 11 avril 1916

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
— notaires, avoués, huissiers, directeur de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0 40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques.
S'ad. bur. du journal

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS POSTAUX
3 mois . . . . fr. 3.75
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bur. de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Collège N.-D. de la Paix, Namur
Bulletin météorologique du 10 avril
—o—
(8 heures du matin)

Haut. barométrique à 0 . . .	755 4
Variat. bar. dep. la veille . . .	+ 1 9
Température de l'air . . .	8 1
Tempér. max. de la veille . . .	13 8
Tempér. min. de la nuit . . .	3 6
Direction du vent . . .	WSW
Vitesse du vent (m.p. sec.) . . .	2 0
Humid.de l'air max.=100 . . .	67
Eau tombée en millim. . . .	0 0

LA GUERRE

Communiqués Officiels

Communiqués allemands

Berlin, 8. — **A l'Ouest.** — Sur la rive gauche de la Meuse, des troupes de Silésie et de Bavière ont pris d'assaut deux importants points d'appui français situés au Sud de Haucourt et enlevé sur une étendue de front de plus de 2 kilomètres, toute la position que l'ennemi occupait sur la côte des Termites. Une contre-attaque entée ce matin a complètement échoué. Nos pertes sont insignifiantes, celles de l'adversaire exceptionnellement graves. Nous avons fait prisonniers 15 officiers et 699 hommes non blessés, parmi lesquels il y a de nombreuses recrues de la classe 1916.

Sur les hauteurs à l'Est de la Meuse et en Woëvre, les deux artilleries ont deployé une vigoureuse activité.

Sur le Hilsenfirst (au Sud de Sondernach, dans les Vosges), un petit détachement allemand a exécuté un coup de main contre une position avancée française, dont les défenseurs, à l'exception de 21 hommes qui furent faits prisonniers, ont été tous tués dans le combat. Nous avons fait sauter les tranchées ennemies à coups de mines.

A l'Est. — Hier encore, les attaques russes sont restées restreintes à un étroit secteur du front au Sud du lac de Narocz; elles ont été nettement repoussées.

Dans les Balkans. — Rien de nouveau.

Berlin, 9. — La situation est généralement inchangée sur tous les théâtres de la guerre.

Communiqués français

Paris, 8 avril (3 h.). — En Argonne, lutte de mines à la Fille-Morte, où nous avons fait sauter deux camouflets avec succès.

A la cote 285, nous avons occupé la lèvre Sud d'un entonnoir creusé par l'explosion d'une mine ennemie.

A l'Ouest de la Meuse, l'ennemi a renouvelé, au cours de la nuit, ses attaques contre nos positions au Sud et au débouché Est d'Haucourt. En ce dernier point, malgré ses efforts répétés, l'ennemi n'a pas pu nous déloger de nos lignes, d'où partait un feu meurtrier qui lui a coûté de grosses pertes. Au Sud d'Haucourt, l'ennemi a réussi à prendre pied dans deux petits ouvrages situés entre Haucourt et la cote 287, que nous occupons. Au Sud-Est de Bethincourt, le combat a continué à la grenade dans les boyaux le long de la route Bethincourt-Chattaucourt et nous a valu quelques avantages.

A l'Est de la Meuse, bombardement intermittent de nos positions. Un attaque ennemie à la grenade sur une de nos tranchées au Nord de la croupe du fort de Vaux a été repoussée par nos feux.

En Woëvre, nuit calme.

Dans les Vosges, une reconnaissance ennemie qui tentait d'enlever un de nos petits postes au Langenfeldkopf, Sud de Sondernach, a été dispersée par notre fusillade.

11 h. du soir. — Au Sud de l'Avre, les tirs de notre artillerie ont détruit le moulin de Saint-Aurin, où se trouvait un observatoire, et ont bouleversé des tranchées ennemies au Nord de Beuvraignes.

En Champagne, dans la région de Navarin, nous avons répondu par des tirs de barrage à un très violent bombardement qui faisait présager une attaque. L'ennemi n'est pas sorti de ses tranchées.

En Argonne, concentration de feux sur les batteries ennemies du bois de Cheppy et de la région de Montfaucon-Malancourt.

Dans la région de Verdun, aucun événement important à signaler, sauf un bombardement assez vif de notre front Béthincourt-Mort-Homme-Cumières.

Dans les Vosges, grande activité de notre artillerie dans la vallée de la Fecht.

Au front belge, la journée a été calme.

Londres, 7. — Près de Saint-Eloi, l'ennemi a réussi à reconquérir une partie du terrain que nous avions gagné le 27 mars. Le combat continue.

Hier soir après un très violent bombardement, un petit détachement allemand est entré par surprise dans une de nos tranchées au Nord de la rivière de l'Ancre; il en a été rejeté.

Aujourd'hui, l'artillerie a été active près de Souchez, d'Aix-Noulette, de St-Eloi et d'Ypres.

Londres 8. — Activité de mines près d'Hulluch, Quarries, Givenchy et au Sud-Est de Roclincourt. Activité des deux artilleries adverses en différents points du front.

Communiqué autrichien

Vienne, 9. — **Fronts russe et du Sud-Est.** — Rien de particulièrement intéressant.

Front italien. — Sur le plateau de Doberdo, cette nuit, l'ennemi a été délogé de quelques sapes avancées.

Au Sud du Mrzli Vrh aussi, nos troupes ont enlevé une position italienne; à cette occasion, elles ont fait 43 prisonniers et capturé une mitrailleuse.

Dans plusieurs secteurs du front du Tyrol, mais particulièrement contre nos positions à l'Ouest de Riva, l'artillerie italienne a entretenu un tir vigoureux.

Un détachement ennemi, qui s'était établi dans une de nos sapes sur le versant Sud de la Rochetta, en a été expulsé par une contre-attaque.

Le nombre des prisonniers faits en débarrassant le Rauchkofel de la présence de l'ennemi est maintenant de 3 officiers et de 150 hommes; tous les autres Italiens qui y combattirent sont tombés dans la mêlée.

Hier, à l'aube, nos escadrilles d'avions et d'hydro-avions ont, avec un succès nettement visible, attaqué les gares de Sasarsa et de San Giorgio de Nogaro; trois des hardis aviateurs, qui, afin de lancer des bombes, étaient descendus très bas, ne sont pas rentrés.

Communiqué russe

Pétrograd, 7. — Sur le front, dans la région de Riga et du secteur de Dwinsk, en aval de Friedrichstadt, vif feu d'artillerie sur de nombreux points. Une automobile blindée ennemie est arrivée dans la région au Sud Ouest de Römershof et a dirigé un feu rapide contre nos tranchées; elle a été forcée à la retraite par l'action de notre artillerie.

Sur le front des positions de Dwinsk, canonnades réciproques. On signale que la débâcle des cours d'eau est terminée.

Dans la région au Sud-Ouest du lac de Narocz, il y a eu un violent duel d'artillerie qui a duré pendant toute la journée d'hier. Nos troupes ont occupé hier soir quelques points des positions ennemies établies dans les environs du village de Blizniki; elles ont fait prisonniers un officier et 77 soldats. Les Allemands se sont servis de gaz asphyxiants dans la région près du lac de Sosno.

Au Sud de Dwinsk, une embarcation allemande est arrivée en reconnaissance. Nous l'avons obligée à se retirer.

Dans la région au Nord de Czartorysk, sur le Styr, des avions ennemis ont lancé des bombes.

Dans la région de la Strypa supérieure, nous avons bombardé avec succès les batteries ennemies; nous avons constaté que plusieurs de nos obus ont touché efficacement et que des explosions ont été déterminées par notre feu. Les tentatives faites par l'ennemi pour soustraire certaines de ses batteries à notre feu sont restées inefficaces.

Au Nord de Bojan, l'ennemi a fait sauter des mines devant nos tranchées.

Communiqué italie.

Rome, 8. — Sur tout le front, activité de l'artillerie et de petits détachements.

Dans la région du Cristallo, l'ennemi a dirigé le feu de nombreuses batteries de tout calibre contre la position que nous avons récemment conquise sur le Rauchkofel. Pour ne pas exposer nos troupes à des pertes inutiles, nous avons évacué en bon ordre notre tranchée la plus avancée.

En Carinthie, près du Grand Pal, une faible attaque autrichienne a été repoussée.

Nos batteries ont dispersé des colonnes ennemies qui s'avançaient dans les vallées de Valentina (Krn) et d'Ernhof (Gail).

Sur le Vodil (Krn), l'ennemi a attaqué à l'improviste un de nos petits ouvrages de défense. Par une contre-attaque immédiate les Autrichiens ont été forcés de se retirer et ont laissé 76 prisonniers, parmi lesquels 2 officiers, et une mitrailleuse entre nos mains.

Dans le secteur de Blobna (Isonzo moyen), un poste avancé de l'ennemi a été cerné et fait prisonnier.

Communiqué turc

Constantinople, 8. — Du **front de l'Irak**, aucune nouvelle importante.

Sur le front du Caucase, en différents endroits, il y a eu des rencontres peu importantes entre détachements envoyés en reconnaissance. Dans un de ces engagements, nous avons fait prisonniers 60 Russes.

Le 4 avril, 8 avions ennemis ont survolé la presqu'île de Gallipoli. Le capitaine Buddecke es a attaqués avec son appareil, et, au cours du combat aérien qui suivit, il a abattu un des aviateurs ennemis, qui est tombé devant Kundéré. L'avion a immédiatement disparu dans les flots. Des torpilleurs ennemis sont accourus à son secours, mais leurs recherches n'ont donné aucun résultat.

En Hollande

Amsterdam. — M. Kuyper, ancien premier ministre, écrit, dans son organe le « Standaard », que la Hollande devrait sans cesse avoir les yeux fixés sur ce qui se passe en Grèce. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une morgue pareille à celle qui apparait à Salonique. « Malheur, écrit-il, à la puissance qui tenterait de nous traiter comme une autre Grèce! La Hollande aimerait mieux dix fois la guerre que de se laisser traiter comme ce pays! »

La Haye. — Un projet de loi est soumis à la deuxième Chambre. Eu égard aux circonstances extraordinaires dans lesquelles on se trouve, il autorise le gouvernement à appeler à bref délai, si c'est nécessaire, la classe de 1917.

Le commandant supérieur de l'armée néerlandaise a annoncé que les militaires en garnison à Amsterdam peuvent quitter la ville après 5 heures de l'après-midi mais en leur interdisant strictement tout voyage en chemin de fer. Le dimanche, ils peuvent quitter la ville dès midi. Cette mesure a beaucoup contribué à rétablir le calme.

Rotterdam, 9. — Le ministre d'Angleterre à La Haye a déclaré à un collaborateur du « Nieuwe Rotterdamsche Courant » que l'Angleterre ne portera jamais atteinte à l'indépendance de la Hollande. L'Angleterre a, du reste, le plus grand intérêt à l'existence d'une Hollande indépendante et forte, dont la prospérité ne soit pas entravée.

Amsterdam. — Le « Handelsblad » assure que la situation internationale demande toujours que l'armée et la marine soient prêtes jour et nuit à combattre un ennemi étranger. « Il est certain, dit-il, que si un conflit devait éclater, on ne nous donnerait pas le loisir de faire des préparatifs. Depuis huit jours, la situation est tendue, et nous nous demandons s'il existe un rapport entre les mesures militaires que notre gouvernement a prises et l'opinion qu'ont les représentants de l'Allemagne dans notre pays qu'un débarquement anglais en Zélande pourrait devenir une réalité. Nous ne voulons et nous ne pouvons y croire, mais il est certain qu'on appréhende un danger que personne ne connait et que beaucoup craignent parce que le gouvernement y croit. »

Rotterdam. — Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend que le gouvernement anglais a libéré toutes les marchandises saisies et spécialement les fonds publics envoyés aux Etats-Unis, à condition que pareils envois ne se fassent plus désormais.

Amsterdam. — **Le service de nuit établi dans les gares néerlandaises pendant les journées critiques de la fin de la semaine dernière a été suspendu. Seules, les gares principales et les grandes gares de transbordement restent ouvertes la nuit.**

En Roumanie

Constantinople. — **Les relations entre la Bulgarie et la Roumanie se sont sensiblement améliorées en ces derniers temps et il en est de même des rapports entre la Roumanie et la Turquie.** La nomination d'un attaché commercial roumain à la légation de Roumanie à Constantinople montre que ce dernier Etat, qui avait enrayé pendant longtemps ses exportations en Turquie, semble avoir sérieusement l'intention de suivre une autre ligne de conduite.

Bucharest, 8. — Le gouvernement roumain a autorisé l'exportation de semences de trèfle, contre paiement d'une **taxe de sortie en or de 9 leis par 100 kilogr.**

En Grèce

Vienne, 7. — On mande d'Athènes à la « Correspondance Sud Slave » :

Depuis quelques jours, des négociations se poursuivent entre les cabinets de Rome et d'Athènes au sujet d'une régularisation de la frontière dans l'Epire, afin d'éviter que les derniers incidents se renouvellent dans la région frontière.

Berne. — L'« Information télégraphique suisse » apprend d'Athènes qu'à la Chambre les députés du Nord de l'Epire ont interpellé le gouvernement au sujet des informations publiées par les journaux sur une avance de 6,000 Italiens marchant de Valona contre l'Epire.

Paris. — Parlant de la démarche des puissances de l'Entente auprès de M. Skuludis, le correspondant du « Temps » à Athènes dit savoir de source autorisée qu'elle n'avait d'autre but que de traiter des affaires courantes, spécialement des questions de service postal.

Londres. — Le « Daily Mail » apprend d'Athènes que l'attitude des puissances de l'Entente vis-à-vis de la Grèce s'est modifiée. Elles ont fait savoir au gouvernement grec qu'elles n'exigeaient plus une participation de la Grèce à la guerre, mais qu'elles entendaient avoir une complète liberté d'action pour combattre leurs ennemis.

Constantinople. — On mande d'Athènes de source sérieuse que des pourparlers se poursuivent entre les chefs militaires de l'Entente et le gouvernement hellénique pour que les troupes alliées soient éloignées de Salonique. On espère ainsi éviter de nouvelles attaques aériennes sur la ville.

Athènes. — L' « Embros » annonce que des hommes d'Etat grecs ont conseillé au gouvernement serbe de chercher à conclure une paix séparée avec les puissances centrales, en sacrifiant la personne et la dynastie du roi Pierre.

Constantinople. — L'« Ikdam » annonce que le gouvernement grec a adressé à l'Angleterre une note protestant contre les agissements d'espions britanniques en Grèce et demandant qu'ils soient éloignés du territoire hellénique.

Constantinople. — Le paquebot grec « Ithaka », qui faisait le service entre Athènes et Constantinople, a été arrêté par un croiseur français et remorqué à Salonique. Le courrier a été inspecté. Le gouvernement grec a proteste contre cette violation de ses droits de souveraineté.

Berne. — On mande d'Athènes à l'Information télégraphique suisse :

Des sous-marins allemands ont été aperçus devant Corfou. Un vapeur de transport, ayant à bord des Serbes, a été retenu au port lorsqu'on a appris qu'un autre vapeur avait manqué d'être torpillé.

En Russie

Pétrograd, 8. — Au cours de la dernière séance du Conseil de l'Empire, M. Bark, ministre des finances, a déclaré que les dépenses de guerre de la Russie atteignent actuellement 31 millions de roubles par jour. Jusqu'à présent, le total des dépenses de guerre s'élève à 13,680 millions de roubles.

M. Bark a prié l'opposition de cesser de combattre le projet de loi imposant les revenus sur la base de 12 1/2 p. c. par cent mille roubles. Ce projet, a dit le ministre, est de nature à nous permettre de surmonter les difficultés financières les plus urgentes. Après une longue discussion, les partis de droite se sont prononcés en faveur de l'impôt.

Petrograd, 9. — La Douma a adopté le budget de l'Empire. Les recettes ordinaires et extraordinaires sont évaluées à 3 milliards 191 millions de roubles et les dépenses ordinaires et extraordinaires à 3 milliards 616 millions de roubles. Le déficit sera couvert par une opération de crédit.

Tsarkoïe-Selo. — Le Tsar s'est rendu au front.

Pétrograd. — M. Pilz, sous secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a été relevé de ses fonctions et envoyé à Irkoutsk. Il sera remplacé par M. Stepanow, procureur supérieur du premier département du Sénat.

Pétrograd. — Par suite du manque de charbon, le trafic des tramways de Pétrograd a été réduit de 60 p. c.

Kiew. — La ville basse est sous eau; les habitants doivent se servir de canots.

Pétrograd. — Le « Rietch » apprend d'Astrakan que les pirates continuent leurs ravages dans la mer Caspienne. Deux vapeurs du gouvernement ont été envoyés à leur poursuite.

En Angleterre

Paris, 8. — M. Mac Kenna, chancelier du Trésor, a déclaré à un collaborateur du « Petit Journal » que, du 1er avril 1915 jusqu'au 31 mars 1916, les dépenses de guerre de l'Angleterre, non compris les avances de 420 millions de livres faites aux Alliés et aux colonies, se chiffrent par 1 milliard 170 millions de livres. Le revenu total des citoyens anglais, avant la guerre, était évalué à 2 milliards 160 millions de livres.

Londres. — Sir Charles Brownlow, le plus ancien feld-maréchal d'Angleterre, est mort hier à l'âge de 85 ans.

Hier, est mort également le général anglais Karlslake, qui exerçait, récemment encore, un commandement en Flandre.

Londres, 8. — La Chambre de commerce de Newcastle a été avisée officiellement que lorsque les contrats actuellement en cours, principalement avec la France, seront exécutés, l'exportation du charbon sera soumise à l'autorisation du gouvernement.

Londres. — Les jeunes gens de 18 et 19 ans ont été appelés sous les drapeaux.

Londres. — La « London Gazette » contient une nouvelle liste de trente-sept firmes de pays neutres avec lesquelles il est défendu aux Anglais de faire du commerce. Vingt-six de ces firmes travaillent en Hollande, cinq dans les Indes néerlandaises et six dans l'Est africain portugais.

En Allemagne

Berlin, 9. — L'enquête ouverte par les autorités allemandes au sujet des circonstances dans lesquelles le navire marchand anglais « Sussex » a été torpillé, est terminée. Il en résulte que des forces navales allemandes n'ont pas attaqué ce vapeur.

Munich, 8. — Le gendre de M. Poincaré se trouve parmi les prisonniers français employés aux travaux agricoles à Erling, près de Munich.

— La Reine de Suède est arrivée à Carlsruhe.

Hanovre. — Des explorations faites dans les mines de Hörselberg ont démontré que l'Allemagne pouvait désormais produire du platine et se rendre ainsi indépendante de l'étranger.

En Italie

Rome. — Jeudi, à la Chambre, M. Salandra, répondant à une question de M. Turati, a déclaré que le général Zupelli s'était retiré non pour des motifs politiques, mais pour des motifs personnels qui sont tout à son honneur.

Rome, 9. — Un décret du régent interdit la fabrication de tous objets en métal, à l'exception de ceux destinés à l'armée et à la marine. Le décret annule tous les contrats en cours qui n'ont pas été approuvés par les autorités militaires.

M. Elia, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, a donné sa démission. Il a été remplacé par le général Alfieri.

L'agence Stefani annonce la mort de l'amiral de réserve Giovanni Bettolo, ancien ministre de la marine.

Paris. — L' « Humanité » est d'avis que le ministre italien de la guerre sera suivi dans sa retraite par le ministre des finances et par le ministre de l'instruction publique.

En France

Paris, 8. — La Chambre a discuté le projet de loi relatif au rajeunissement des cadres de l'armée. Le général Roques, ministre de la guerre, a exposé que la guerre a confirmé la nécessité de ce rajeunissement. Si la loi avait été mise en vigueur au début des hostilités, cent et dix généraux ayant atteint la limite d'âge n'auraient pas pris part à la campagne. De ces cent et dix généraux, quatre généraux de division et seize généraux de brigade resteront au front. Le général le plus âgé de l'armée a 64 ans; le plus jeune, 49, ce qui démontre que les plus capables ont été choisis.

Les officiers à qui le repos est indispensable quitteront l'armée, en vertu du projet de loi, qui n'est pas une loi de faiblesse, mais bien une loi donnant des garanties au pays.

Le projet du gouvernement a été renvoyé à la Commission de l'armée par 254 voix contre 218.

Paris. — L'épave du « Sussex » a été ancrée dans le port de Boulogne. En présence d'une commission américaine, l'amiral Lacaze fera une enquête sur place au sujet de la catastrophe.

Le ministre de la marine a décidé qu'en principe tout navire qui veut prendre la mer doit être muni d'une autorisation; celle-ci ne sera accordée par les autorités que si le voyage sert à approvisionner le pays.

— Le « Petit Parisien » annonce qu'à la Chambre française une résolution a été déposée demandant la discussion immédiate du rappel sous les drapeaux de la classe de 1888. Le Parlement veut avoir la certitude que ce rappel est absolument motivé, car il craint que les autorités militaires, au lieu de chercher par une organisation méthodique à n'employer que le minimum d'hommes, préfèrent avoir recours au système plus commode des rappels très étendus sans se soucier des nécessités économiques du pays.

— Le « Journal » annonce qu'au cours des combats qui se déroulent dans la région de Verdun, de nombreux soldats ont été trappés d'aliénation mentale.

En Pologne

Vienne. — Le docteur Bobrynski, ancien gouverneur de Galicie, Michael Lempicki, membre de la Douma, et le député Jawovski, président du Comité national polonais, viennent d'arriver à Vienne pour conférer avec M. Bilinski, président du Club polonais de Vienne, au sujet de l'unification de la politique polonaise et d'une réunion des députés, des notables et des hommes du royaume de Pologne qui sont investis de la confiance de la population. Cette réunion aura lieu le 29 avril à Cracovie.

LA GUERRE AERIENNE

Londres. — A la Chambre des Communes, M. Pemberton Billing s'est offert à combattre lui-même les zeppelins et à organiser la défense aérienne. Le gouvernement lui a répondu que l'on ferait appel à ses bons offices le plus vite possible et a déclaré que la défense aérienne devient de plus en plus efficace.

Le Bureau de défense aérienne publie une déclaration qui dit en résumé ce qui suit :

Les dirigeables ne peuvent être combattus que par l'artillerie ou par des aviateurs; mais les aviateurs ont toujours le désavantage vis-à-vis des dirigeables d'être moins bien armés qu'eux. Aussi longtemps que les dirigeables peuvent être bombardés par l'artillerie, les aviateurs ne peuvent pas s'élever pour les combattre, car ils s'exposeraient aux projectiles de leur propre artillerie.

Le nombre des canons de défense sera encore augmenté; les ports, les docks et les fabriques de munitions seront mieux protégés.

Sur les chemins de fer anglais, le trafic des marchandises est suspendu depuis quelques jours. Sur les lignes principales, les trains pour voyageurs subissent de nombreux retards.

On croit que, dans la plupart des villes de la côte orientale qui viennent d'être bombardées par des zeppelins, les arsenaux, les dépôts de munitions et d'approvisionnement ont été évacués.

Le Havre. — Dans les milieux financiers hollandais, on prétend que les victimes des récents bombardements effectués par les dirigeables allemands sur divers points de l'Angleterre réclament 15 millions de francs d'indemnités au gouvernement anglais.

Berlin, 9. (Officiel). — Le 8 avril, quatre de nos hydro-avions ont attaqué le camp d'aviation russe de Popensholm, près de Kielkond, port russe situé sur la côte occidentale de l'île d'Oesel, à l'entrée de la baie de Riga. Vingt bombes ont été jetées sur le camp. Des quatre avions ennemis qui se sont élevés pour combattre nos aviateurs, deux ont été forcés d'atterrir. Malgré le violent bombardement dont ils ont été l'objet, nos appareils sont rentrés indemnes.

Epinal, 8. — Lundi dernier, des avions allemands ont survolé Epinal et ont lancé des bombes, qui ont causé des dégâts matériels importants. Il n'y a pas eu de victimes.

Quartier de la Presse de guerre, 8. — Comme le communiqué officiel de Vienne l'a annoncé, des escadrilles de terre et de mer ont attaqué, à la pointe du jour, plusieurs points de croisement des lignes de chemin de fer fortifiées, qui ont une grande importance pour l'armée italienne, du front de l'Isonzo.

L'escadrille de terre a traversé le front ennemi et a paru au-dessus de la station de Casarsa della Delizia, où se coupent les lignes Udine-Trévise et Tagliamento-Portogruaro. Afin d'atteindre celles-ci, les biplans autrichiens sont descendus à une hauteur de 200 mètres et ont lancé leurs bombes incendiaires sur la station. Des bâtiments et des installations ont été détruits, ce qui signifie pour les Italiens des dégâts sensibles et nécessitant assez bien de temps pour être réparés.

En même temps, des hydro avions autrichiens se sont approchés de Cervignano, le grand quartier général du duc d'Aoste, mais ils ont laissé cette ville à main droite et ont bombardé avec succès la station de San Giorgio di Nogaro.

La perte de trois appareils est largement compensée par le succès militaire de l'expédition. Les autres aéros ont pu rejoindre leur point d'attache.

SUR MER

Stockholm. — Depuis le début de la guerre, 476 mines sont venues s'échouer à la côte de la Suède.

Flessingue. — Le paquebot *Prinzess Juliana*, de la Société Zeeland, qui avait touché une mine le 1er février dernier et qui s'était échoué, s'est brisé pendant la tempête de la semaine dernière et est considéré comme perdu.

Rotterdam. — Le vapeur *Ozean*, qui est arrivé jeudi d'Amérique à Ymuiden, a rencontré, près des bateaux-phares *Galloper* et *Noordhinder*, quelques mines flottantes.

Pendant la nuit, il est presque impossible de suivre la route des Downs vers le bateau-phare *Mars*, des épaves de toute espèce entravant la navigation.

Londres. — Lloyd annonce que le vapeur britannique *Simla* a été coulé. Onze Chinois faisant partie de son équipage se sont noyés; les autres marins ont été sauvés.

— Le voilier français *Saint-Hubert* a été torpillé. L'équipage a été sauvé par le vapeur danois *Livonia*.

— Lloyd annonce que le vapeur hollandais *Bijndijk* a été remorqué, très avarié, dans le port. L'équipage est sain et sauf. Ce vapeur a été endommagé à hauteur des îles Scilly.

— Le vapeur britannique *Brawnton*, jaugeant 4,575 tonnes, et le voilier *Clyde*, jaugeant 204 tonnes, ont été détruits par des mines.

Londres, 9. — Le vapeur britannique *Chantara* (*Cantara ?*), jaugeant 2,602 tonnes, a été coulé.

— Le chalutier à vapeur français *Sainte-Marie* a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Copenhague. — Le vapeur *Jermerborg*, de Copenhague, a fait naufrage près de Cagliari.

Le vice-consul du Danemark à Cagliari a télégraphié que le vapeur s'est échoué, tandis que le consulat général danois à Gênes prétend qu'il a été torpillé.

Les deux informations sont d'accord pour dire que tout l'équipage a été sauvé. Le navire se rendait, chargé de charbon, de Newcastle en Italie.

Marseille, 8. — Le vapeur *Colbert* a été bombardé par un sous-marin; grâce à sa vitesse, il a pu échapper à l'attaque et a avisé, par sans-fil, les navires qui se trouvaient à proximité de la présence de submersibles ennemis. Le vapeur *Félix Tousche* a immédiatement changé de direction et est arrivé sain et sauf à Marseille.

Londres. — On mande d'Athènes au *Daily Mail* que, d'après des informations venant de Prevesa, localité située sur la côte occidentale de la Grèce, un grand vapeur de transport des Alliés aurait coulé près de la côte et que de nombreuses personnes auraient péri.

Rome. — L'agence Stefani annonce que le 3 avril un sous-marin a coulé dans la Méditerranée le vapeur danois *Stjerneborg*, de Copenhague, jaugeant 1,552 tonnes.

LA PERTE DU « PALEMBANG »

La Haye. — Le ministère des affaires étrangères de Hollande annonce officiellement que le gouvernement allemand a porté ce qui suit à la connaissance du gouvernement hollandais au sujet de l'enquête ouverte par les autorités allemandes pour rechercher les causes de la perte du vapeur *Palembang* :

« Les rapports de tous les navires de guerre allemands qui pourraient, d'une façon quelconque, être mis en cause à ce propos sont maintenant arrivés. Au moment où l'accident du *Palembang* est survenu, aucune unité faisant partie de la flotte de guerre allemande ne s'est même trouvée à proximité du lieu de la catastrophe. On doit, par conséquent, écarter complètement la possibilité que le vapeur hollandais aurait pu être touché par mégarde et sans intention par une torpille dirigée contre un navire de guerre ennemi. »

Le Pape et la paix

M. Asquith a déclaré avoir parlé de la paix avec le Pape. Celui-ci désire beaucoup la paix, afin que l'amour du prochain ne s'éteigne pas. Le Pape estime qu'il est faux de la part de tout Etat de prétendre que le moment de faire la paix ne serait pas encore arrivé. Il est persuadé que tous les peuples désirent la paix et qu'il faut tenir compte de la volonté des peuples.

Rome, 9. — Au sujet des démarches faites par le Pape en faveur de MM. Verhaegen et de Lalieu, députés belges, l' « Osservatore Romano » écrit ce qui suit :

« Pour M. Verhaegen, le Saint-Siège avait demandé un traitement conforme à son état de santé et à son âge. La réponse de l'Allemagne, envoyée le 7 février au Vatican, dit que M. Verhaegen se trouve bien, qu'il dispose d'une chambre spéciale, qu'il ne se plaint pas de son habitation, qu'il est nourri suivant ce que sa santé exige, qu'il peut faire chaque jour une promenade de deux heures. »

En ce qui concerne M. de Lalieu, pour lequel le Saint Siège avait demandé la liberté de mouvements et des soins normaux avec résidence dans un pays neutre, il a été répondu :

« M. de Lalieu jouit d'une complète liberté à Gütersloh; il n'est soumis à aucune des prescriptions en vigueur en ce qui concerne l'envoi de nouvelles dans les pays ennemis. Mme de Lalieu et sa fille ont reçu, le 5 janvier, l'autorisation de rendre visite à M. de Lalieu; mais, jusqu'au 25 février, elles n'avaient pas encore fait usage de cette autorisation. »

L' « Osservatore Romano » regrette que certains journaux ne parlent des interventions bienveillantes du Pape que pour insinuer qu'elles restent inefficaces.

Nouvelles diverses

Lisbonne. — Le gouvernement portugais rappellera prochainement les classes de 1911 à 1916 sous les drapeaux.

Bucharest. — On mande de Tultscha que les Russes ont élargi la branche du Danube d'Oktschakoff pour la rendre utilisable aux grands vapeurs, afin d'éviter de passer par Kilijaarm et d'échapper ainsi aux sous-marins ennemis. Cet acte de la Russie est contraire à la Convention du Danube.

Zurich. — Le correspondant à Amsterdam de la « Neue Zürcher Zeitung » affirme tenir de bonne source que tous les Etats neutres ont protesté contre l'abolition du paragraphe 19 de la Déclaration de Londres, abolition qui est à leur avis contraire au droit et qui entrainerait une aggravation importante du blocus.

Madrid. — Les pêcheries de La Galice doivent chômer par suite du manque de charbon. Dix mille pêcheurs sont sans ouvrage.

Milan. — On mande de Bucharest au « Corriere della Sera » qu'une commission turque vient d'arriver à Bucharesth pour traiter l'achat de 20,000 wagons de céréales roumaines.

La Bulgarie recevra également du froment roumain.

Le vol de Pérouse. — Le gouvernement italien vient de promettre une récompense de 10.000 lires à qui découvrirait les neuf tableaux volés dans l'église Saint-Pierre, à Pérouse.

Au Japon

Tokio, 8. — Le ministre des affaires étrangères a prononcé un discours au banquet donné par le Club de l'Union. Il a fait ressortir que le Japon était encore évidemment en guerre avec l'Allemagne, mais qu'il avait déjà accompli la tâche qu'il avait assumée. La guerre, a-t-il dit, nous a beaucoup appris. Nous savons maintenant qu'il est nécessaire, en tout premier lieu, de favoriser la force productive du pays et que, pour rendre autant que possible la nation économiquement indépendante, il est indispensable de tenir l'armée et la flotte à la hauteur de leur mission.

En Chine

Pékin, 8. — La ville de Canton s'est déclarée indépendante.

Shanghaï, 8. — La province de Kwan-ung s'est déclarée indépendante.

— Par ordre supérieur, la Banque de Yokohama a refusé de délivrer au gouvernement chinois le solde du produit de l'impôt sur le sel qui a été déposé dans ses caisses. Cette somme s'élève à 1 million de dollars environ. Le Japon justifie son refus en invoquant la situation critique qui existe en Chine et qui met en danger les ressources du pays.

Communiqués et Arrêtés DU GOUVERNEMENT

CONDAMNATIONS

— Achille Galet, cultivateur à Faulx, a été condamné à une amende de 150 M. ou bien à 30 jours de prison pour ne pas avoir déclaré de grandes quantités de seigle et pour avoir consommé clandestinement des stocks de froment.

— Oscar Tamenne, marchand de porcs à Yves Gomezée, à 50 M. ou bien à 10 jours de prison subsidiaire pour avoir conduit 13 petits cochons appartenant à son père par le village de Senzeilles, et, par là, avoir contrevenu à l'arrêté du gouvernement général du 24 décembre 1915 (*Ami de l'Ordre*, du 5 janvier 1916). Le père s'est vu infliger la même peine.

— Théodore Philippe, bourgmestre de Cul-des-Sarts, à 200 M. ou bien à 40 jours de prison subsidiaire pour avoir, à maintes reprises, dépassé les prix maximum du beurre.

— Fernand Bouchat, soldat belge, qui a pris part à la guerre, s'est caché devant l'autorité allemande dans le territoire du gouvernement général; de ce chef, il a été condamné à un an de travaux forcés.

— Henri et Victor Bouchat, de Thon-Samson, et Martha Fiévet, de Lives, chacun à 3 mois de prison pour l'avoir accueilli et pour ne pas l'avoir dénoncé à l'autorité allemande.

— Les chaudronniers Joseph Casse, à Salzinnes; Louis Bacu, à Jambes; Antoine Marinne, à Namur; Georges Graisse, à La Plante; Louis Dulière, à Belgrade; Edouard Bayet, à Namur; Léopold Pirsoul, à Jambes; Léon Hendrick, à Jambes; Georges Nonnon, à Marche-St-Etienne; Jean Baptiste Detry, à Vedrin; Victor Dassy, à Salzinnes; Adelin Dumont, à Vedrin; Léon Debry, à Warisoulx; Fernand Delguste, à Erpent; Charles Benoit, à St-Marc; Jules Bilquin, à St-Servais; Aimé Norberg, à Flawinne, et Jules Fouarge, à Salzinnes, chacun à 2 mois de prison pour avoir refusé de travailler pour le service public du chemin de fer et, par là, pour avoir fait opposition à l'autorité administrative allemande (§ 18, alinéa 2 de l'arrêté impérial du 28 décembre 1899).

— Henri Bervaes, de Liége, et ses deux filles, Henriette et Amélie, ont été condamnés : Henri Bervaes, à 4 mois de prison et chacune de ses filles à 1 mois de prison pour expédition professionnelle et clandestine de lettres.

— Françoise Lewalle, de Liége, à 4 mois de prison pour expédition clandestine de lettres.

Chronique Locale

ENSEMENCEMENT DES POMMES DE TERRE

Une vente de pommes de terre pour l'ensemencement sera faite aux habitants de la ville de Namur aux conditions suivantes :

Seront seules admises à la distribution les personnes qui, en réponse au récent appel, ont adressé à M. le bourgmestre une demande régulière. Les affiliés à la Ligue du Coin de terre seront exclus de cette première répartition; ils recevront leurs bons de plantes par l'intermédiaire des sous-comités de leur œuvre.

Les intéressés devront venir *personnellement* retirer leurs bons au bureau d'approvisionnement de la rue Emile Cuvelier (Orphelinat des garçons), mercredi 12 et jeudi 13 courant, entre 4 et 7 heures de l'après-midi.

Ils pourront ensuite, jeudi, vendredi et samedi, de 9 à 1 h., sur présentation de ces bons spéciaux, recevoir la portion qui leur est octroyée au Dépôt communal des Verreries d'Herbatte.

Les plants seront délivrés sur le pied de 15 kg. par are de culture et au prix de 20 fr. les 100 kg.

Les bénéficiaires de cette répartition devront signer individuellement un engagement formel leur prescrivant d'employer exclusivement à l'ensemencement ces tubercules, les obligeant de consacrer le produit de leur récolte aux besoins de leur ménage et leur interdisant — s'ils ont un excédent de production — de le livrer au commerce, si ce n'est au profit de citoyens namurois et moyennant un permis spécial pour chaque vente leur accordé par le bourgmestre.

Namur, le 10 avril 1916.

Le Bourgmestre, F. GOLENVAUX.

Arrestation. — Julien Herbst, vannier ambulant, né à Florennes le 10 mai 1884, domicilié en dernier lieu à Corennes (Dinant), actuellement sans résidence connue, inculpé de vol avec recel, vient d'être arrêté à Charleroi.

Vagabondage. — Le tribunal de police de Namur a, le 6 avril, condamné Clément-Julien Bertou, 54 ans, né à Bertzdorf, domicilié à Anderlecht, à être interné pendant un temps indéterminé dans une maison de refuge, du chef de vagabondage.

Wépion. — La nuit du 7 au 8 avril, des inconnus ont été briser, dans le verger de M. Fosséprez-Mercier, à Wépion, deux petits pommiers et en ont scié deux autres.

La même nuit, dans le verger de M. Moulinasse, au lieu dit « Sart des Brouaux », on a brisé 60 à 70 jeunes arbres.

Mazy. — Le 7 avril, Gustave Lion et Joseph Fery, gardes particuliers de la marquise de Beauffort, arrivés au lieu dit « bois de Jeucker », à Mazy, ont surpris deux individus occupés à couper des perches en frêne de 12 à 18 cent. de circonférence à 1 mètre du sol, 24 perches avaient été coupées. L'un des délinquants est un nommé François D...; le second a pris la fuite et D... a refusé de le faire connaître.

Fosses. — Un habitant de Fosses, M. François Pochet, âgé d'une cinquantaine d'années, a été trouvé samedi matin assassiné sur le seuil de sa maison : il avait le crâne fracturé à coups de pierre. Le parquet de Namur a fait une descente sur les lieux.

Payons mand., bons-p. belges. Prêt. f. som. sur b. gar. Bur. E.F.C.B., 56, Bd Nord, Brux. 2082

Floreffe. — La nuit du 1er au 2 courant, on a volé au préjudice de Ferdinand Bouvier, journalier à Floreffe, une chèvre d'une valeur de 50 fr., qui se trouvait dans une écurie fermée à clef.

— La nuit du 4 au 5 courant, on a volé, au préjudice de Adolphe Colassin, 4 poules. La porte du poulailler a été fracturée à l'aide d'un instrument en fer.

NECROLOGIE

— Les Sœurs de Notre-Dame, de Namur, nous prient d'annoncer la mort de la très chère et regrettée **Sœur Séraphine**, dans le monde **Mlle Marie-Justine VANDRECHE**, religieuse de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, pieusement décédée à Namur le 10 avril 1916, administrée des Sacrements de Notre Mère la Ste Eglise. La vénérée défunte était âgée de 79 ans 2 mois et comptait 56 ans 7 mois de profession religieuse, toute une vie consacrée à la pratique des vertus et à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Le service funèbre pour le repos de son âme aura lieu dans l'église du couvent, mercredi 12 avril, à 10 heures.

— **M. et Mme JANNE-PAQUET** et leurs enfants nous prient d'annoncer la mort de leur fille Marie-José enlevée à leur affection le 9 avril, à l'âge de 15 mois. La messe d'ange, suivie de l'inhumation au cimetière de Belgrade, aura lieu mardi 11 avril, à 10 h., en l'église Ste-Julienne, à Salzinnes.

Réunion à la mortuaire, rue Patenier 48-50, à Salzinnes, à 9 3/4 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Louis-Joseph GERIN**, facteur de station pensionné, décoré des médailles civiques de 2e et 1re classe, de la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II et de la médaille militaire de la campagne franco-allemande 1870-1871, époux de dame Marie-Josèphe MOLLE, né à Fooz-Wépion le 20 juillet 1846, pieusement décédé à Belgrade le 9 courant, administré des Sacrements de N. M. la Ste-Eglise. L'enterrement aura lieu mardi 11 courant, à 11 heures. Réunion à la mortuaire, chemin Laide Coupe, 11.

Le présent avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de **Mme Marie FERY**, épouse de M. Emile LIBEAU, décédée à Flawinne le 8 avril, à l'âge de 41 ans, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mardi, à 9 heures, en l'église de Flawinne.

— On nous prie d'annoncer la mort de **Mme Florence LALOUX**, épouse de M. Hubert ANDRE, née à Dave le 24 mai 1831 y décédée le 8 avril 1916, administrée des Sacrements de N. M. la Ste Eglise.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, sera célébré en l'église paroissiale de Dave le mardi 11 courant, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer la mort de **Mme Vve Auguste DEFRESNE**, née Catherine FIVET, pieusement décédée à Yvoir le 9 avril 1916, à l'âge de 70 ans. L'enterrement aura lieu mercredi 12 courant, à 11 heures, en l'église paroissiale d'Yvoir.

Vu les circonstances, le présent avis tiendra lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort d'Ernest **ENGLEBERT**, enlevé à l'affection de ses parents le 10 avril, à l'âge de 4 ans.

L'enterrement aura lieu mardi 11 avril, à 4 h., en l'église paroissiale de Belgrade.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Oscar LAMBOTTE**, veuf de Mme Pauline DORMAL, décédé à Ciney, à l'âge de 60 ans.

L'enterremant aura lieu mercredi 12 avril, à 10 ½ heures.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Armand WARZEE**, décédé au Trieu-Courrière le 8 avril 1916, dans la 26e année de son âge, muni des secours de la religion. L'enterrement aura lieu le mardi 11 avril 1916, à 11 heures, en l'église paroissiale de Trieu-Courrière.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

— On nous annonce la mort de **Mme Alexandre BOCART**, née Adèle PIRSON, née à Falaën le 10 octobre 1848, pieusement décédée à St-Servais le 9 avril 1916, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de St-Servais.

Réunion rue des Carrières, 33, à 9 ½ h.

Le présent avis tient lieu de faire part.

— Mlle Defresne, M. et Mme Goemaere-Tillieux remercient les amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur chère et regrettée tante, **Mlle Marie TILLIEUX.**

— La famille Tabariaux-Tonet remercie les amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont données à l'occasion de la mort de leur épouse, mère et parente, **Mme Elvire TABURIAUX-TONET.**

Un service aura lieu mardi 11, à 8 heures, à la Cathédrale.

— M. et Mme Georges Pirson et leurs enfants nous prient d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de **M. Emile PIRSON**, leur regretté père et grand-père, sera célébré en l'église St-Jean-Baptiste, à Namur, le jeudi 13 avril, à 11 ½ h.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme de **Mme veuve Ferdinand GOFFIN**, née Catherine STOKART, sera célébré en l'église de St-Servais le jeudi 13 avril, à 10 h.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de **M. Adrien DEFOIN**, époux de Mme Jenny HENRION, sera célébrée mardi 11 avril, à 9 heures, en l'église St-Joseph.

— Samedi prochain 15 courant, sera chanté, à 11 heures, en l'église de Biesmerée, un service pour le repos de l'âme de **M. le comte Eugène d'OULTREMONT**, bourgmestre de Presle.

— Le 17 mars écoulé, est décédée à Bierwart, à l'âge de 85 ans, **Mme Vve Isidore MOTTET**, née Désirée JONIAUX.

Les familles Mottet-Corroy, Ghenne-Mottet, Guyot-Mottet et Courtoy-Mottet remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Le service de trentaine sera célébré en l'église de Taviers le lundi 17 avril, à 10 h.

— On annonce, de Gand, la mort du *Père Donatien*, dans le monde *M. Joseph PIRA*, directeur de l'hospice Guislain. Né à Louvain en 1835, c'est en 1890 qu'il fut chargé de la direction du grand asile d'aliénés, auquel il se consacra désormais avec un absolu dévouement.

— On annonce la mort de *M. Théo HANNON*, artiste peintre et littérateur, décédé à Etterbeek, le 7 courant.

A Dinant

(De notre correspondant)

VOL. — On a volé, au préjudice des Magasins de ravitaillement, à Sommière, du lard et du saindoux. Les auteurs sont inconnus.

ETAT-CIVIL du 30 mars au 6 avril. — Naissances : Simonne Mignon, fille d'Achille et d'Alphonsine Coulonvaux, Pont-en-Isle. — Publication de mariage : Ferdinand Donny, ouvrier de fabrique à Dinant, et Angélique Zwollen, servante à Dinant. — Décès : Maria Gruslin, épouse Léon Laforêt, 40 ans, rue de la Grêle; Marie Denoël, veuve de Charles Piret, 92 ans, hospices civils.

EN CORRECTIONNELLE. — Audience du 6 avril. — Alfred G..., Gustave S... et Oscar G..., de Florennes, sont accusés d'avoir recélé des planches au préjudice du fermier Emile Collard, lequel se constitue partie civile. Le tribunal acquitte Alfred G... et Gustave S..., mais il condamne Oscar G... à 50 fr. La partie civile obtient 15 fr. de dommages-intérêts.

— Florentin G..., de Brûly-de-Pesches, braconnage, 100 fr.

CHOMAGE. — Le Comité provincial du Luxembourg demande des ouvriers maçons. Pour tous renseignements, s'adresser Bureau de chômage, rue d'Enfer, à Dinant.

A Huy

De notre correspondant :

SAINDOUX. — A partir de ce lundi, et suivant l'ordre ordinairement suivi, aura lieu une distribution de saindoux, à raison de 200 grammes par tête, à 0.45 c. la portion.

VIEUX VETEMENTS. — Samedi a eu lieu la distribution de vêtements et chaussures aux nécessiteux du centre, et ce lundi à ceux d'Outre-Meuse.

POMMES DE TERRE. — Il n'y a plus de pommes de terre et pour comble le riz fait défaut dans nos magasins de ravitaillement. On attend avec impatience l'arrivée du stock de pommes de terre annoncé depuis quelque temps. On espère les vendre à 0.20 c. le kilo.

SENY. — On vient de retirer des eaux de la Meuse, à Liége, le cadavre d'un burineur, originaire de Seny, le sieur Gilles D..., de Seraing. Le corps avait séjourné dans l'eau plusieurs semaines.

A Charleroi

(De notre correspondant)

LE PAIN. — A part quelques rares exceptions, notre pain gris n'est pas mauvais, mais la ration de 350 grammes n'est pas suffisante, surtout dans les familles où des membres travaillent dans les charbonnages ou dans les verreries. Ces familles doivent nécessairement acheter un fort supplément de pain dit de Hollande, car les magasins communaux n'en vendent pas guère, et ces achats devenant absolument nécessaires [illegible] nombreux, le prix du pain blanc vendu en cachette devient de plus en plus élevé. Actuellement il se vend 2 fr. 70, le pain qui devrait peser 2 kg., mais qui, habituellement, ne dépasse guère 1650 grammes. C'est une lourde charge pour l'ouvrier qui travaillent et, pour encourager la reprise du travail, nos comités devraient donner un fort supplément de pain aux travailleurs. Pour ravitailler les 100,000 habitants de notre bassin, il faut journellement 1,400 sacs de froment, soit plus de 51 millions de kilos par an, alors que la production de nos cultivateurs affectée au ravitaillement ne dépassent guère 7 millions de kilos. C'est donc 43 millions de kilos de froment que nous avons besoin de demander chaque année à l'exportation. Sur une masse aussi énorme, quelques centaines de mille kilos pour les travailleurs passeraient inaperçues.

A FONTAINE-L'EVEQUE. — *Vol d'un cheval.* — Des voleurs, employant le truc d'étendre une épaisse couche de litière sur la cour de la ferme pour amortir le bruit, ont ainsi pu enlever et sortir un cheval de la ferme André, rue de Mons, à Fontaine-l'Evêque. On a pu suivre les traces des voleurs jusque sur le territoire de Monceau-sur-Sambre.

RANSART. — *Vol d'un cochon.* — Dans la rue Fonteny, chez un ouvrier mineur, des voleurs ont enlevé un gros cochon pesant près de 100 kg., sans que le moindre bruit trahisse leur présence.

JUMET. — *Vol au magasin de ravitaillement.* — On a constaté, au magasin de ravitaillement établi à l'ancienne gendarmerie, la disparition de trois cuvelles de savon dont la police recherche activement les voleurs.

DAMPREMY. — *Vol d'une brebis.* — En fracturant la porte d'une remise appartenant à M. Louis Vanhouck, rue Delmotte, des voleurs ont réussi à s'emparer d'une brebis et de 15 lapins.

Courcelles. — *Magasin dévalisé.* — M. Mascaux, négociant, rue de Recquignies, a reçu la visite de voleurs qui ont fracturé une porte et se sont emparés de 1200 fr. de marchandises diverses et de provisions de bouche.

COUILLET. — *Voleurs pincés.* — La police de Couillet a mis à l'ombre un quatuor de voleurs qui avaient la spécialité de voler dans les usines. Les agents avaient surpris les voleurs revenant chargés de leur butin, et avaient pu en arrêter un et s'emparer du produit du vol. L'individu arrêté dénonça ses complices, Octave C..., Camille C... et Victor R..., de Couillet, qui ont été arrêtés et mis à la disposition du Parquet.

FLEURUS. — *Vol d'un porc.* — Rue de Lambusart, des voleurs ont réussi à enlever un porc pesant environ 60 kg. chez M. Floris et sont allés le dépecer dans les campagnes du Wainage. Une enquête est ouverte par M. Aster, commissaire de police.

LES RESCAPES BELGES DU « SUSSEX »

Voici la liste des Belges qui ont échappé à la perte du *Sussex*. Bien entendu, ce n'est qu'une liste provisoire, des voyageurs sauvés de la catastrophe ayant été débarqués en plusieurs endroits des côtes française et anglaise, leur recensement exact n'a pas encore pu être fait :

M. Charles Reusson et sa femme; M. Jules Massart; M. le comte du Monceau, attaché de légation; M. Paul-Georges-Eugène Denis; Mme Alice Delfonce; M. Albert Bastin; Mlle Marie-Joséphine Hardy; M. Alex-Jack Gérondal, militaire; M. Albert-Marie Schmidt; M. Antoine Versselet; Mme Marguerite Masqueliers; M. Janssens, militaire; M. François De Baer, militaire; M. Alphonse-Auguste Cravau, sa femme et ses deux enfants; M. Prosper Cappelen; M. Jean Vandenerg; M. Jean-Baptiste Jarden et sa femme; M. Léopold-Joseph Lamot; M. Constant-Antoine Robyne; Mme Victoria Andrieux; M. André D'Hont, militaire; M. Léon Lambot, militaire; M. Emile Decroes, militaire; M. Louis Purnelle; M. Augustin Leyssens, militaire; Mlle Sylvina-Colette Vervloet; Mlle Malvina Stayaert; Mme Sidonie-Maria de Haes; Mlle Valérie de Haes; M. Jean-Baptiste Cassiman, sa femme et ses deux enfants; Mlle Emma Cassiman; M. Christophe Duplez, militaire; M. Arthur-Joseph de Bats, sa femme et ses quatre enfants; M. Gérard-Jacques-Joseph Renier; Mme Renier et ses deux enfants; Mme Aline-Adeline Ramme; Mlle Godelive de Kipzer; Mme veuve Léopold Rubben et ses deux filles; Mme Elisa-Lucie Maurice; M. Pierre de Jaci, militaire; Mme Germaine-Elisa de Launoy; Mme Henry-Rosalie-Sylvie Baert; Mme Marie-Clara de Riger; Mme Emérance-Marie-Louise de Coster; M. et Mme Pierre-Hubert Sugek.

L'heure d'été. — Berlin, 6. (Officiel). — Le Bundesrat a décidé qu'à partir du premier mai et jusqu'au 30 septembre 1916, l'heure allemande sera encore avancée de 60 minutes. Le 30 avril, à 11 heures du soir, toutes les horloges publiques seront mises à l'heure de minuit. Le 30 septembre à minuit elles seront arrêtées pendant une heure, et l'heure centrale rentrera en vigueur.

Berne. — Lundi, une conférence aura lieu entre les représentants des chemins de fer fédéraux suisses et les representants des chemins de fer allemands. Cette conférence aura sans doute pour conséquence l'adoption en Suisse du temps d'été. La Suisse négocie dans le même sens avec la France.

Amsterdam, 8. — Le « Handelsblad » demande que l'on envisage en Hollande l'introduction de l'heure d'été, telle qu'elle vient d'être décrétée en Allemagne.

Le brigandage à Anthée. — La police judiciaire de Bruxelles vient d'être informée que des brigands sont entrés de nuit par effraction dans la ferme de M. W..., à Anthée, et ont enlevé différents objets de valeur, de l'argent et deux obligations Athus-Grivegnée de 500 fr. à 5 p. c., nos 14277-14278, et une obligation tramways d'Anvers de 500 fr. 4 p. c., no 14990.

A Liége. — **Mendiants voleurs.** — La police a verbalisé à charge de Léon F., 47 ans, et de Maurice F., 29 ans, demeurant rue Pierreuse, du chef de mendicité avec menaces. Ces individus se sont rendus chez une vieille personne impotente qui habite seule avec sa servante et voulurent l'obliger de leur remettre de l'argent pour payer leur chambre en disant mensongèrement qu'ils revenaient de l'Allemagne où ils avaient été internés comme prisonniers.

Le brigandage à Mellet. — M. le juge d'instruction Van Dam, de Charleroi, vient de faire connaître à la police judiciaire de Bruxelles que des bandits restés inconnus se sont introduits la nuit dans la ferme de M. Auguste D..., à Mellet, arrondissement de Charleroi, et que, pendant que les habitants de la ferme dormaient, ils ont fracturé un meuble dans une pièce attenant à la cuisine. Ils ont enlevé une somme de 12,000 francs en billets de banque et or, ainsi que deux montres et deux chaînes en or, deux parures en or garnies de pierres précieuses, trois bagues en or et un bracelet.

UN VOL DE BIJOUX DE 200,000 FRANCS. — Un cambriolage, qui dénote de la part de ses auteurs une rare audace et une habileté toute professionnelle, a été commis dans une bijouterie sise rue de la Chaussée d'Antin, à Paris.

Voici dans quelles conditions les malfaiteurs opérèrent, d'après les premières constatations de l'enquête : Après avoir soulevé le rideau de fer de la devanture, ils firent jouer, au moyen de pesées, une glissière qui ferme intérieurement un second rideau de fer d'un mètre de hauteur. Ils se trouvèrent alors dans le tambour vitré de l'entrée principale, en découpèrent et enlevèrent un carreau, après avoir enduit celui-ci de mastic ou de glu pour éviter que l'opération fit le moindre bruit. Entrés dans le magasin, les cambrioleurs fracturèrent et vidèrent celles des vitrines qui contenaient des objets de valeur, brillants et bijoux de platine, notamment, négligeant totalement les autres. Après quoi, ils explorèrent le tiroir-caisse qui, d'ailleurs, contenait peu de numéraire, la recette étant emportée tous les soirs. Le montant du vol semble pouvoir être évalué à au moins 200,000 francs.

D'après certains indices relevés par le service anthropométrique, les malfaiteurs auraient opéré les mains gantées.

Leurs investigations se bornèrent au magasin de vente, et le temps leur manqua vraisemblablement pour explorer le coffre-fort, situé dans une dépendance, et qui contenait des pièces de bijouterie et d'orfèvrerie de grand prix.

Publication judiciaire

ARRET

La Cour d'appel séant à Bruxelles, chambre temporaire siégeant en matière correctionnelle, rend l'arrêt suivant :

En cause du Ministère public contre la prévenue Libert, Marie, épouse Hanotiaux, Isidore-François, marchande de beurre, née à Tongrinne (Namur) le 30 octobre 1870, domiciliée à Wanfercée-Baulet, rue de Fleurus.

Vu les appels interjetés, le 24 décembre 1915 par la prévenue, le 27 dito par le Ministère public, du jugement rendu le 17 du même mois, par le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Charleroi, lequel, jugeant en matière correctionnelle, condamne la dite Libert à une amende de mille francs et aux frais, liquidés à 107 francs 78 centimes; prononce la confiscation des échantillons saisis, dit qu'ils seront mis hors d'usage; dit que l'amende, à défaut de paiement dans le délai légal, pourra être remplacée par un emprisonnement de nonante jours;

Ordonne que le jugement sera inséré en entier dans les journaux *La Région*, paraissant à Charleroi, et *L'Ami de l'Ordre*, imprimé à Namur; dit qu'il sera affiché en entier, à raison de cent exemplaires, dans les communes de Fleurus et de Wanfercée-Baulet, le tout aux frais de la condamnée;

Pour avoir, à Charleroi ou ailleurs dans l'arrondissement, en juin 1915, falsifié ou fait falsifier du beurre, denrée propre à l'alimentation et destinée à être vendue ou débitée;

Ouï le rapport fait par M. le Président;

Entendu le Ministère public en son réquisitoire;

Entendu la prévenue en ses moyens de défense, développés par Maître Morlet, avocat;

Attendu que le fait, déclaré constant par le premier juge, est demeuré établi par l'instruction devant la Cour; qu'il a été fait à la prévenue une juste application de la loi pénale, sauf que l'amende prononcée excède les limites d'une juste répression;

Par ces motifs,

La Cour, vu les dispositions légales visées et insérées dans le jugement dont appel, met le dit jugement à néant en tant qu'il a condamné la prévenue à une amende de mille francs (ou 90 jours d'emprisonnement subsidiaire);

Emendant, réduit l'amende à cinq cents francs, laquelle, à défaut de paiement dans le délai légal, pourra être remplacée par un emprisonnement de trois mois;

Confirme pour le surplus le jugement attaqué, et condamne la prévenue aux frais d'appel, liquidés à neuf francs 03 centimes.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique, le huit mars mil neuf cent seize;

Présents Messieurs : Eeckman, conseiller, président; Bollée et Journez, conseillers; Janssens, avocat général; Guyot, greffier.

(Signé) Eeckman, Bollée, Journez, Guyot.

Pour copie conforme délivrée a Monsieur le Procureur Général, le 24 mars 1916.

Le Greffier en chef intérimaire,
(Illisible.)

PERDU, samedi 8, de la place Saint-Hilaire, Namur, au pont de Jambes, réticule étoffe rayée cont. porte-billets avec billets de 50, 20 et 5 marks et autres, et facture Jean Fosséprez, charron, Jambes. Rapp. c. réc. bur. du j[1], ou libr. Dermine, 45, r[e] du Commerce, Jambes 3690

Ecole polytechnique supérieure
DE LIÉGE
L'enseignement comprend 3 sections :
Mécanique : Dipl. ing[r] mécanicien en 3 ans.
Agricole : » de sucrerie en 2 ans.
Aéronautique : » aéronaute en 2 ans.
Locaux appropriés. — Vastes laboratoires. — Ateliers. — P[r] rens., s'adr. L. DEPAIFVE, doct. en sciences phys. et mathém., directeur, 3, rue Monulphe, LIÉGE. 2534

Bateaux Mouches Huy-Jemeppe
ET RETOUR 2069
Départs de Huy : 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30.
Départs de Jemeppe : 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30.

ON demande de suite garçon de courses, rue Saint-Jacques, 26. 3573

ON dem. un bon garde chasse, marié, muni de premières références, bon piégeur, au cour[t] serv. complet. Bons gages. Adr. bur. j[1]. 3415

Affaire intéressante sera proposée à personne désirant placer capital, petit ou grand, sans aucun risque. Ecr. M. N. O., bur. j[1]. 3673

ON dem. un bon domestique sachant traire. S'adr. ferme de Strasbourg (Marche). 3610

Domest. d'intér., au cour[t] service, bonnes réf., dem. place. Ecrire B. E., bur. du j[1]. 3668

Personne, âge mûr, ayant servi chez prêtre, excellents certificats, désire place même genre. Ecrire M. L., bur. du j[1]. 3684

ON demande fille, sérieuse, tranquille, sach[t] traire, chez M[me] Evrard, à Franière. 3671

ON demande une aide-cuisinière. S'adr. 22, B[d] Ernest Mélot, 22. 3674

ON demande bonne servante. S'adr. rue de Balart, 23. 3691

ON demande fille d'ouvrage, très propre, rue de Fer, 139. 3675

Servante-cuisinière, sérieuse et active, 25 à 30 ans, munie de sérieuses références, demandée 69, rue de Fer. Bons gages. 3559

A LOUER maison. 3 p. rez-de-ch[e], 3 p. à l'ét., greniers et caves correspondant. Petite remise. S'adr. Léon Husson, Lives (Jambes). 3518

A louer belle partie maison
confortable, avec ou sans jardin. Prix de guerre. Ecrire E. G. 7, bur. du j[1]. 3664

Salzinnes. A vendre jolie maison, convenant pour employé, 8, rue Dandumont. 3458

A VENDRE **15 hectares, d'un ensemble, terres et prairies.** Adr. bur. j[1]. 3498

Soude caust., armoire à sécher, savon et mach. à écr., à vendre. F[re] offre S. C., bur. j[1]. 3685

A louer, à Wasseiges
Belle maison de rentier, avec avant cour, au centre du village, 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 pièces à l'étage. S'adresser à M. Gustave Sacré, à Wasseiges. 3481

175 fr., machine à tricoter, neuve
220 aiguilles. Adr. bur. j[1]. 2599

TOUS LES JOURS
Petits cochons et nourrains à vendre chez Herman Tamenne, à Yves Gomezée. 3025

Occasion magnifique
Petit attelage anglais, tonneau, harnais, poney, 1m30, garanti sans défaut, 1,200 francs. S'adr. Rouard Ernotte, à Ciney. 3677

Voiture d'enfant, neuve, à vendre d'occasion. Léon Jacquemain, à Fosses. 3672

A vendre beau phonographe
35 disques. Adr. bur. j[1]. 3676

SCIE A GRUME
Pour cause incendie, à vendre à toute offre, scie à grume avec chariot de 7 mètres, avanc. automatique, vieux fers, zinc, etc. A voir scierie près gare Hatrival. 3566

ON demande à acheter mouton, prêt à mettre bas. S'adr. 34, rue Marie-Henriette. 3643

ON désire acheter de suite d'occas., voiture p[r] enfant de 11 ans, malade. Adr. bur. j[1]. 3697

On demande pour environs Namur
Bonne brebis laitière
pleine ou ayant récemment mis bas, âgée de 3 ou 4 ans. Ecrire E. B., bur. du j[1]. 3663

J'achète comptant et au plus haut prix toutes espèces de mobiliers, pianos, coffre-forts, lustres, etc. Ecr. ou s'adr. r[e] Bruno, 8, Namur. 445

Tous les jours, petits cochons et nourrains à vendre (gros et détail) chez Jules SOLOT, Jannée-Pessoux (Ciney). 3339

J'achète au plus haut prix fonds greniers, objets mobiliers. **BOUTEILLES VIDES** etc. Me rends à domicile. STEVENART, n° 34, rue Marie-Henriette, Namur. 3269

Mais. de derr. à louer, 14, r[e] du Président. 3478

DAVE. — A louer pour le 1[er] mai
Maison avec jardin, 3 ares
S'adr. chez M. Edmond Gal t, à Dave. 3667

PAPIERS D'EMBALLAGE
Malgré le prix exhorbitant de tous les papiers, nous fournissons :
Papier goudronné, rouleaux et feuilles, 0.60 le k.
Sachets tous formats 0.65 »
Parcheminé pour beurre, etc. 0.95 »
Franco partout par 100 kilos
Bureau de Publicité Mich. Citroen, Namur, 21, Boulevard d'Herbatte, 21. 3692

Salle de Ventes E. RICHELET
Rue du Président, NAMUR
Demain mardi, à 2 h. précises, grande vente publique de meubles riches : piano, coffre-fort, salle à manger en acajou et bronze, chambre à coucher en érable, salon, 2 chambres à coucher en chêne, cuisinière émaillée, secrétaire Empire, vierge ancienne, etc., etc. **Au comptant 10 %.**
La vente se fait à l'intérieur. 3682
Exposition publique aujourd'hui lundi, toute la journée, et demain mardi, jour de la vente.

TIMBRES-POSTE
Collectionneur belge, ayant grand choix de timbres, désire faire échange avec amateur ou céder ses doubles, prix de gros. — Achète collection bon prix. Ecrire M. E., bur. du j[1]. 3665

ŒUFS A COUVER. Œufs de canes du pays selectionnés, 3,50 la douzaine. 248, Trieu Collin. Pôle-Nord, Fooz-Wépion. 3666

SAVON TOILETTE
S. D. ANCRE, 90 fr. les 1.000. **ROYAL**, 140 fr. les 1,000. **SAVON de LUXE JAMSEN**, 5 fr. la douzaine, 54 fr. la grosse. Expéd. contre mandat. Echant. contre 1 fr. timbres. — Thys-Dubuisson, 44, r[e] Victor Hugo, Schaerbeek. 3687

TAQUES
en fonte pour citernes
FERS, METAUX, TUYAUX
V[ve] EUCHER-GÉRARD
& FILS. — NAMUR
28 - Rue Saint-Nicolas - 28

Crême pour chaussures, jaune
500 douzaines à vendre, détail, 0.30 la boite. S'adr. COMPTOIR HOLLANDAIS, 35, rue du Président, Namur. 3548

Avis aux Carrossiers et Charrons
Grandes quantités disponibles de rais en chêne, secs, p[r] voitures lég., camions et gros chariots. Ed. Mairesse, bois, Beauwelz-lez-Momig[nies]. 3542

Conditions avantageuses
Plantes ornementales, grands et moyens exemplaires; **Orchidées**, etc. — S'adr. à Huy, chaussée de Liége, n° 12. 3286

Arrivage important
de Savon en caisses, marque « Delfia », de **toute première qualité**, chez Jules Georges, rue des Fossés-Fleuris, 28. 3538

TITRES ET COUPONS
Arm HOUBEAU, agent de change. Achat et vente de titres. Paiement de tous coupons. Titres remboursables. **3, rue de Bruxelles NAMUR**, de 10 à 1 h. et de 3 à 6 h. 1378

Petits cochons à vendre tous les jours, chez Nestor Poncelet, r[e] de la Station, à OLLOY. Sur dem. rem. à dom. d[s] un ray. de 25 k. 3555

Draperies, Aunages, etc.
Veuillez examiner, mesdames, les étalages **Au Coin de Rue**, 2, r[e] de Fer, et 94, r[e] Emile Cuvelier, Namur. Prix très avantageux. 1308

AVIS AUX DETAILLANTS
Savon noir en boite de 1 kilo. — Maison THIBAUT, rue Léanne, n° 5, Namur. 3482

Maison Dave-Placotte
r[e] de l'Ange, 43 (vis-à-vis l'Hôtel d'Harscamp) **et Marché au Chanvre, 4, NAMUR**

CORSETS sur MESURE
Seule maison de vente des corsets **Perséphone**, de Paris, et **Juvénil** (Spécialité pour fillettes et adolescentes).
Grand choix de **Lingerie** « Dames » (pratique et de luxe). 2808
JUPONS

Chaussures. **Bel assortiment de CHAUSSURES en tous genres**
HALLOY-BISTER, 1, pl. d'Hastedon, 1, Namur
Réparations rapides et soignées. 2337

COCARDASSE ?????
C'est la délicieuse cigarette, pas chère, fumée p[r] t[s]. Dem agents. 17, av[e] Fonsny. Bruxelles. 3649

Engrais Magnésiens-Basiques
seul actuell. disponible de suite et en quantité, excell. sous tous rapports, pour travaux de mars. S'adr. au **Comptoir Agricole Namurois, 35, rue du Président, 35, Namur.** 2439

LE 12 AVRIL
Ouverture de la fabrique et
MAGASIN DE CERCUEILS
Fernand RENARD et Ch. de VICQ
Cercueils en tous genres, livraison immédiate. Prix défiant toute concurrence. 3652
15, place Lilon
3, rue du Lombard -- NAMUR

CULTIVATEURS
Nous fournissons pour la ferme les machines agricoles en général, les appareils de laiterie, les buanderies et machines diverses. 3124
Comptoir D. VASSART Ligny

LE 10 AVRIL
OUVERTURE DE LA
Maison WILMOT-DUBOIS
Chaussures en tous genres
Atelier de réparations annexé à la maison, **48, rue de la Croix 48, NAMUR.** 3562

A saisir, réelle occasion
20,000 torchons gris, demi-blanc et blanc, 60×60, 65×65, 60×75, depuis 78 fr. le 100. COMPTOIR HOLLANDAIS
Rue du Président, 35, Namur. 2969

VELOS (neufs et occasion)
Dépôt et atelier de la
Maison Lefèbvre
RUE EN RHÉE, DINANT 3435

Bureau de Publicité Michel Citroen
21, boulevard d'Herbatte, NAMUR
Annonces dans l'*Ami de l'Ordre* **et dans tous les journaux, sans augmentation du prix. Traductions.**

Etude du notaire Ramoir, à Namur.

Domaine de Dave

Le lundi 17 avril 1916, à midi, chez M. Jules Tasseroul, hôtelier à Dave, à la requête de S. Exc. la Duchesse de Fernan-Nunez, propriétaire à Madrid, vente publique de :

I. 39 lots de belle futaie en essence chêne;
II. deux sapinières se composant respectivement de 6912 et 1349 pins sylvestres. 3528

Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Camille Pierlot, à Dave-lez-Namur.

Etude de M[e] de St-Omer, notaire, Beauraing.

COMMUNE DE HONNAY
VENTE PUBLIQUE
de beaux pins sylvestres
A HONNAY

Jeudi 20 avril 1916, à 2 heures, à la salle communale, le Collège des bourgmestre et échevins de la dite commune fera vendre publiquement, par le ministère de M[e] de Saint-Omer, environ 5,000 pins sylvestres, ayant 41 ans de croissance, situés en lieu dit « Tienne du Chenet », à 3 km. des gares de Pondrôme et de Vonêche. Transport facile.

Pour renseignements, s'adresser au brigadier forestier Bray, à Froidefontaine. 3693

COMMUNE DE SORINNE-LA-LONGUE
Vente de belle Futaie

Jeudi 13 avril 1916, à 14 heures, en la salle communale : 45 marchés de futaie, martelés, réserves, dans le bois communal.

Pour renseignements, s'adresser à H. Lahaut, brigadier forestier, à Gesves. 3543

Etude de M[e] Georges MONJOIE, notaire à Namur.

Capitaux à placer sur hypothèques

Rollmops en tonnelet de 50 pièces, disponible, à la **Maison Hollandaise** n. 30, r[e] St-Nicolas, 30.

POUR VOS ACHATS
VISITEZ LES VASTES MAGASINS
V. MARCQ-GERARD
59, rue des Brasseurs, 59, NAMUR
Meubles en fer, lits, machines agricoles, articles de cave, machines à laver, cuvelles. 3301

SAVON NOIR
ferme et de bonne qualité, prix avantageux, en bidons de 12 kilos 1/2 et de 25 kilos 1973
Maison ***Thibaut, 5***, rue Léanne, Namur.
Dépôt à Leuze Longchamps : Julien Baquet.

Ravitaillement. Attention
A liquider, cause inventaire
50 caisses savon Alpha, 68 fr. les 200 briques.
60 » » Succès, 72 fr. les 200 br.
50 » » Aubert, 65 fr. les 200 br.
100 » » Katje le Chat, 72 fr. les 200 br.
1,000 kilos genre Marseille, dep. 2,50 le kil.
Envoi par une caisse d'essai contre mandat postal et 1 fr. port. S'adr. Comptoir Hollandais, rue du Président, 35, Namur. 3549

DINANT
AUX 10,000 CHAUSSURES
A. BERTHOLET-THONON
7, rue du Collège, 7 3363
G[d] assort. de chaussures en t[s] genres. — CUIRS.

Savon noir, première qualité
S'adresser THIBAUT, à Deische. 3683

LES CACHETS ANTIMIGRAINE
du D[r] SMITH
guérissent en une 1/2 heure migraines, maux de tête, névralgies, influenza, etc. Ne renferment ni antipyrine ni aucun principe nuisible. Ne fatiguent pas l'estomac. Prix **1 fr. 50**. Dépôt : Ph[ie] **DIEUDONNÉ**, 133, rue de Fer, NAMUR. 2933

BACHES pour chevaux et camions.
BACHES en location et d'occasion.
CARTON bitumé.
CERCLES en bois pour charrettes.
S'adr. rue du Président, 35, NAMUR. 3497

Ecrémeuses Mélotte de Remicourt
Charrues Mélotte de Gembloux
Polysocs, Extirpateurs, Herses, Binettes à betteraves. (Pièces de rechange en magasin pour ces instruments). — **Réparations soignées.**
Agent principal :
Désiré STORM-REMY
131, place de la Gare du Nord, 131
(Près vicinal de HUY-JAMBES)
Bien remarquer l'adresse et ne pas confondre avec d'autres maisons. 12384

MAISON HOLLANDAISE
Gros 30, Rue St-Nicolas, 30 ***Détail***
Disponible : Poivre en caisse de 50 kilos, Brosses, Torchons, Allumettes, Savons
Savons en poudre Belge et Hollandais
Sel, Sel de soude, Moutarde Royale
Vinaigre de pommes et d'alcool
Bleu, Sidol, Mine de plomb. Papier émeri
Prix sans concurrence aux détaillants


PRESSES
A BRIQUES
garanties contre les risques de guerre
— 3525
ATELIERS
Ed. de SAINT-HUBERT
à Orp-le-Grand

PÉTROLE
Eclairez-vous à la Pétroline
Belle lumière. Coût 2 centimes à l'heure. — Huiles pour graissage. — Essences pour moteurs et industries. 3123
VASSART-DROPSY, à Ligny

Malgré la situation
La Maison R. DEKEYZER et C[ie]
29 — place du Sud — 29
CHARLEROI
tailleurs pour Hommes, Dames et Enfants, continue à fournir à ses anciennes conditions.
Maison reconnue pour sa coupe élégante et de grand chic. 3279

ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
DORURE -- ARGENTURE
(Adhérence garantie)
Jean ROBAYE-FERAILLE
1, rue Mathieu (Porte de Fer), NAMUR
Fabrique et remise à neuf parfaite de vases sacrés et de tous articles d'orfèvrerie d'église.
Fourniture générale. 11876

Huiles et Graisses autorisées
pour industriels et fermiers
Faites vos demandes au **Comptoir Commercial 35 rue** du Président, Namur. 2438

Prêts hypothécaires
Ach. créances et nues-propriétés. Rentes viagères. — **Caisse Patronale**, Société anonyme, 57, rue de la Régence, 57, Bruxelles. 3302

HOLLANDE
La Compagnie de l'Importation informe les comités de ravitaillement et négociants qu'elle a toujours un stock réel et considérable de laine en tous genres, couvertures, torchons, allumettes, bougies, savons mou, genre Sunlight, poudre Mosa, Hollandais et autres, cafés, chicorée, chocolat Kwatta, pain d'épices, sirop, confitures et tous genres épices. — On peut avoir la visite des représentants. 3529

Av[e] de Belgrade, 7 NAMUR (près parc Louise-Marie)



Chambre à coucher chêne massif fr. 260 00
Lit chêne avec ressorts 55 00
Matelas flocons pour 2 personnes 16 50
Chaises de cuisine, 2 fr. Lits d'enfants.
Salles à manger tous styles. Cuisines.
Maison PIETERS 8, rue St-Nicolas
60 ans de loyauté commerciale font que notre nom est une garantie. 2368

CULTIVATEURS — FERMIERS
Gros tonn. vides 300 à 1,200 l., en bois et en fer, p[r] purin, eau, transp. de mélasse; tonn. pr. p[r] vinaigre et liqueurs; mach. à laver; bacs à fleurs **R[e] du Président 35. Namur** 10927

Protégez l'Industrie Nationale et réclamez partout
SAPOLI
Crême extra brillante p[r] chaussures
Se fabrique en **NOIR** et **JAUNE**, à base des meilleures cires et d'essence.
Dépositaire Namur-Hainaut :
Oscar JACQUET, 11, r[e] de Couillet, 11
CHATELET 1656

Ferme de Cérensart
JAMBES
Oremus, alezan, n° 58710, fils du Duc du Chenoy, n° 11056, et de Emilie, n° 51915, fera la monte à partir du 20 mai au prix de 30 fr.
Prince II, taureau bleu foncé, 1[re] prime cantonale à Jodoigne 1914, 1[re] prime d'arrondissement à Wavre, fils de Prince I, n° 89 (SJ) et de Grise, n° 250 (SJ), fera la monte au prix de 5 fr. Visibles à la dite ferme le 18 avril. 3654

Centrale des Savons
8, RUE DE FER, 8, NAMUR
Agence Générale des savons genre Sunlight
PRIMA HAARLEM ZEEP
des Savons en poudre American Pueder
MAQUIS et LA GUERRE
des Cailloux de Savon
remplaçant avantageusement le Savon Noir
SAVONS DE TOILETTE
Mous et Marseille 982

SOCIETE ANONYME DES
CHARBONNAGES DE COURCELLES-NORD
à Courcelles

L'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 29 avril courant, à 3 heures, au siège de la Banque de Bruxelles, 62, rue Royale, à Bruxelles, où les pièces seront déposées conformément à l'article 30 des statuts.

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance, sur les operations de l'exercice 1915;
2. Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1915;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

En exécution de l'article 24 des statuts, pour assister à l'assemblée générale, il faut avoir effectué cinq jours au moins avant cette réunion, le dépôt de ses titres à la Société Générale de Belgique, Montagne-du-Parc, 3, à Bruxelles, ou à ses filiales en province; à la Banque de Bruxelles, 62, rue Royale; à la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi; à la Banque Générale du Centre, à La Louvière, ou encore chez MM. J. Matthieu et Fils, à Bruxelles, et produire le récépissé de dépôt qui tiendra lieu de carte d'entrée.

Les actionnaires qui désirent se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire devront, trois jours au moins avant cette réunion, déposer leur procuration au siège social où des modèles sont à leur disposition.

Courcelles, le 8 avril 1916. 3658

Au nom du Conseil d'administration :
L'administrateur-délégué,
Léon GUINOTTE.

SOCIETE ANONYME «MEUSE & SAMBRE»
à Beez-lez-Namur

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire, mardi 18 avril prochain, à 4 heures, à l'Hôtel de Hollande, place de la Gare, à Namur.

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article n° 29 des statuts.

Les titres pourront être déposés au siège social, à Beez, à la Banque de Huy, à Huy, et à la Banque Centrale, à Namur.

L'Administrateur-Gérant,
3405 Paul HANOTEAU.

PRODUITS REFRACTAIRES
ET GRES CERAME
de et à Bourlers (Société anonyme)

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social à Bourlers, le jeudi 20 avril 1916, à 3 heures.

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires; 2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1915; 3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires; 4. Nominations statutaires; 5. Divers.

Pour être admis à l'assemblée, Messieurs les actionnaires doivent déposer leurs titres avant le 16 avril 1916, à la Banque Générale du Centre, à Chimay. 3342

Directeur-Prop[re], Victor DELVAUX, Namur.